

20^c

Journal du Lot

20^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr. 50	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Pourquoi nos confrères parisiens ont-ils monté une aussi extraordinaire réclame autour de Rochette ? Cet escroc n'est qu'un filou banal et qui n'a même pas inventé une nouvelle manière de détromper ses contemporains ! Combien sont-ils qui exploitent le gogo ? — Les affaires de Chine sont graves mais confuses. Shanghai est en danger. Que vont faire les puissances européennes ? — Partisans et adversaires de la réforme électorale sont également inquiets. Le gouvernement a tort de laisser aller les choses. Il devrait prendre fermement position.

Que d'histoires, bon Dieu, autour de Rochette et de sa dernière entreprise de dupes !...

A voir l'ardeur avec quoi nos confrères parisiens bondissent sur ce fait-divers, il semblerait qu'ils n'avaient rien à se mettre sous la plume ! Comment peuvent-ils s'étonner après cela que ce faiseur de pauvres ait gardé assez de prestige pour réussir ce qui semble impossible ? Son prestige est fait surtout de l'ahurissante réclame dont il bénéficie dans les journaux qu'on dit « grands » et qui emploient, à mettre en vedette un filou, plus de zèle qu'ils n'en déploieront jamais au service de savants, d'écrivains ou d'artistes qui sont la gloire et l'honneur de notre pays.

Après tout, quel est donc fait de si extraordinaire ? Dans le genre escroquerie, il n'a même pas créé une nouvelle méthode, il n'a rien inventé ; il n'a pas découvert de terres inconnues ; il a marché dans les sentiers battus et rebattus. C'est un malheureux homme banal...

Si j'ai bien compris le mécanisme de son affaire, tout son art consistait à convaincre le public d'échanger de bonnes valeurs au intérêt modestes contre de mauvais papiers qui devaient rapporter gros. Mais cela n'est pas nouveau. Les actions sur les mines de fromage ont toujours eu une clientèle fidèle et inépuisable. Dans tous les genres, la mauvaise marchandise n'a jamais manqué d'acheteurs...

Rochette n'est pas seul à exploiter le gogo. D'autres que lui ont monté des industries dont la matière première est la bêtise des hommes et leur désir de gagner beaucoup avec peu d'argent.

Que pensez-vous du grand fabricant de produits pharmaceutiques qui guérit le rhumatisme avec ses pilules, la maladie de foie avec sa poudre et la tuberculose avec ses cachets ? Et du parfumeur qui gagne des millions à vendre la lotion qui fait repousser les cheveux ? Et du boucher qui nous vend de la viande pour de la viande premier choix ? Et du journaliste qui fait voter ses lecteurs pour un imbécile dont le génie doit sauver la France ?...

Allons donc ! Ils sont innombrables les escrocs, si l'escroquerie consiste à se vanter d'un crédit que l'on n'a pas ou à se faire richement entretenir par des nigauds à qui l'on fait prendre des vessies pour des lanternes...

Et Rochette ne mérite à aucun degré l'extraordinaire réputation qu'on veut lui faire. Il n'est qu'un fripon et je ne vois pas en quoi cela le distingue...

Il se passe des choses en Chine !... Des choses graves, mais qui nous apparaissent confusément et sans qu'on puisse bien s'en expliquer les raisons. Les informations que sont incomplètes ou se contredisent réciproquement.

Si l'on en croit certaines dépêches, la chute de Shanghai ne serait plus qu'une question de quelques jours. La grande cité internationale tomberait bientôt aux mains des Cantonnais. Ceux-ci devraient leurs succès moins à leur supériorité militaire qu'aux déficiences qui se seraient produites dans les armées du Nord. Toujours est-il que les Sudistes tiennent déjà Nankin et qu'ils rendent ainsi bien difficile l'arrivée de renforts à leurs adversaires.

Quand la ville de Shanghai sera au pouvoir des Cantonnais, il se posera un problème dont la solution a dû être

dès longtemps étudiée. Que feront les puissances européennes ?

Pour la France, nous sommes à peu près renseignés par les récentes déclarations de M. Briand. Nous avons là-bas des forces à peine suffisantes pour sauvegarder notre concession et protéger les français qui y résident.

Mais l'Angleterre ?... Elle dispose de forces très importantes. Quelle attitude adoptera-t-elle vis-à-vis des Cantonnais derrière lesquels se profile l'ombre du Bolchevisme ! C'est là une question à laquelle rien ne permet de faire aujourd'hui une réponse quelconque ! On n'en sait rien !...

D'ailleurs, Shanghai une fois aux mains des Cantonnais que subsisterait-il du gouvernement de Pékin ?... Cet événement rendra tout possible, en bien comme en mal.

A propos de la réforme électorale, il se produit à la Chambre un phénomène vraiment curieux et rare : tout le monde est inquiet, partisans et adversaires.

D'où vient cela ? C'est que dans cette affaire tout est incertitude et indécision. Personne ne sait ni comment, ni sur quoi, ni quand s'engagera la discussion.

Le ministre de l'Intérieur a bien déposé son projet, mais un peu comme on dépose un enfant aux guichets de l'Assistance Publique : pour l'abandonner. Il ne s'en occupe plus.

Le Président du Conseil avait déclaré que la session ne serait pas close avant que la réforme fut votée. Il devrait donc pousser la commission et réclamer la mise à l'ordre du jour. Mais non. Il laisse aller et s'en désintéresse.

D'autre part, le gouvernement étant décidé à laisser la Chambre agir à sa guise dans cette discussion, les naufrageurs de la réforme vont tenter mille ruses pour obtenir — fût-ce par surprise — un vote contradictoire qui compromette tout.

Et c'est ce qui explique cette inquiète nervosité particulièrement dangereuse dans un débat aussi délicat.

Les partisans de la réforme savent quelle formidable pression s'exerce sur le Président du Conseil pour l'empêcher de prendre nettement position. Ils savent qu'elle a des adversaires redoutables, à la fois rusés et tenaces au sein même du gouvernement. Ceux-ci ont été assez habiles et assez forts pour amener M. Poincaré à ne pas réclamer la discussion immédiate. Ne réussiraient-ils pas à lui faire étudier la promesse de ne pas clore la session sans avoir obtenu le vote définitif ?

Personne n'est satisfait ni d'un côté, ni de l'autre. Pour tout changer il suffirait que le gouvernement fit son métier de gouvernement, c'est-à-dire qu'il prit position.

Alors, du moins, il aurait à combattre les adversaires de la réforme, mais il serait soutenu par ses amis.

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

L'ÉTERNEL MARRONNIER

Les journaux annoncent que, sans attendre le 20 mars, quelques maronniers précoces, et déjà tourmentés par la séve, commencent à bourgeonner. En ai vu un avant la porte du triste Hôtel-Dieu.

C'est donc le proche retour du printemps « à fantôme impitoyable » du poète, qui va de nouveau jeter le réseau de ses gazes claires sur toute la peine des hommes.

Faut-il s'en plaindre, et protester — ce qui d'ailleurs serait peine perdue — contre ce rémémorant ?

Oh ! les soleilshouveaux ! la saison inconnue !

Allons, sçns raisonnables, et contentons-nous de l'éternel maronnier.

Il a bien du charme. N'avez-vous pas ressenti, malgré votre goutte et vos rhumatismes, comme une intime allégresse à savoir qu'il allait fleurir ? Dans vos yeux las, et le corège souriant des visions aimées a passé : le soleil, les arbres, les fleurs, les oiseaux, les ruis, c'est-à-dire un peu de bien-être pour les plus misérables, un peu de répit pour les plus douloureux, et pour tous un peu de joie.

Sois le bonnet, maronnier charmant, sentine d'avant-garde qui nous convie à l'écrance ! Bien des soucis qui, en plénitude morose, nous paraissent si lourds, vont s'alléger. C'est toi, avec toutes ses promesses, qui es essentiel.

Per toi, ne allons oublier le cours de la libre et des dettes intercalaires, et le scrutin d'arrosissement. Il faut donc te

Informations

Bilan de la Banque de France

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France accuse une diminution de 400 millions des avances à l'Etat et une diminution de 490 millions 822.030 fr. des billets en circulation. Les achats d'or, d'argent et de devises s'élevaient à 1 milliard 901 millions 200.071 fr., en augmentation de 24 millions 744.458 fr. sur la semaine précédente.

La préparation du budget de 1928

Les services du ministère des finances s'occupent très activement de la préparation du projet de budget de 1928.

La plupart des budgets des divers ministères seraient déjà prêts et il ne resterait plus à mettre au point que ceux des finances, de la guerre et de la marine, qui seront probablement terminés au cours de la deuxième quinzaine de mars.

Il se pourrait donc que le gouvernement déposé le projet de budget sur le bureau de la Chambre dès les premiers jours du mois d'avril.

Les négociations financières franco-russes

Les négociations financières franco-russes vont reprendre au Quai d'Orsay. M. Rakowsky, ambassadeur des soviets, a conféré mercredi à ce sujet avec M. Briand. Il aura incessamment un important entretien avec M. Poincaré.

On ne sait pas encore à quel moment M. Tchicheverine traversera Paris pour se rendre en convalescence dans le Midi de la France.

En tout cas, son voyage est certain et semble imminent.

Le statut de Tanger

La délégation française achève actuellement la mise au point d'un statut pour Tanger destiné aux négociateurs espagnols dans lequel seront exposés les modifications qu'elle considère comme susceptibles d'être apportées au statut de Tanger, au bénéfice de l'Espagne et en accord avec l'esprit des traités antérieurs.

Avant la Conférence

La Société des Nations publie un mémorandum qui lui a été adressé par le gouvernement des Etats-Unis contenant les observations de ce gouvernement sur les propositions de la commission mixte de désarmement qui seront examinées à partir de lundi par la conférence préparatoire de Genève.

Ce document important est d'un bon ton à l'égard de la réputation et une négation des thèses et des principes défendus à Genève par la majorité des Etats européens.

L'Angleterre dans l'Est européen

Une communication de Varsovie que reproduit la presse dit qu'entre la Pologne et l'Angleterre on procède à des négociations concernant la garantie par l'Angleterre de la frontière polono-allemande et de l'intégrité de Dantzig.

On annonce qu'une commission d'officiers de l'état-major anglais a visité Dantzig avec des officiers polonais et étudié la capacité du trafic du centre des chemins de fer.

L'Italie et les Etats-Unis

On se montre très réservé dans les milieux politiques sur la réponse italienne à l'invitation des Etats-Unis d'envoyer des observateurs à la Conférence de Washington sur le désarmement naval. D'après des renseignements de source compétente, le gouvernement américain, dans une deuxième note, remise au ministre des affaires étrangères, émet l'avis que si un accord intervient entre les grandes puissances, il sera également loisible d'examiner la possibilité, même en ce qui concerne les petits puissances, de limiter les armements navals.

La Russie et le désarmement

Les Izvestia, commentant les bruits selon lesquels la France, l'Allemagne et la Pologne auraient l'intention de persuader le gouvernement des Soviets de participer à la conférence du désarmement qui doit se tenir en automne 1927, écrivent :

« Si ceux qui ont pris l'initiative de cette conférence désirent que l'Union soviétique y prenne réellement part, ils doivent abandonner la tactique employée en 1926, lorsque, malgré la déclaration de l'Union soviétique que pour elle, la Suisse était inacceptable comme lieu de réunion, elle fut choisie pour la conférence. »

« Le gouvernement soviétique remercie, gardien du seul parfumé, de la douceur que tu le prépares à nous donner encore. »

Car, pottitiens, palabreux, affairistes ou pauvres diables, nous allons tous devenir pour quelques jours, par la baguette magique de tes râteaux qui verdissent, des hommes, de simples hommes, écoutant la chanson de la brise tiède, et se chauffant au bon soleil. (De la Petite Tribune).

LA CHATRE.

la conférence, elle fut quand même convoquée en Suisse.

« Comme en 1926, l'Union soviétique consent en principe à participer à une conférence à la condition qu'elle soit convoquée en dehors de la Suisse. »

Dans les Balkans

Le roi Alexandre de Yougoslavie a quitté Bucarest où il s'était rendu auprès du roi Ferdinand, son beau-père pour retourner à Belgrade.

Les milieux diplomatiques voient dans ce départ un nouveau symptôme de la tension assez grave qui subsiste dans les Balkans. La Yougoslavie se montre en effet de plus en plus inquiète de l'activité italienne en Albanie.

En Chine

Les Sudistes paraissent avoir l'avantage et continuent leurs attaques vers Nankin et Sou Tchou. Le général Pi de Kiang Sou, au nom de Chang Tsong Tchang, développe ses tractations personnelles avec le délégué de Chang Kai Shek. Depuis son ralliement au parti sudiste, la marine se maintient dans l'expectative. Dans la concession internationale, l'agitation persiste chez les ouvriers, sans agression contre les Européens, mais la campagne se poursuit contre les ouvriers accusés de tendances modérées.

Au Maroc

Les tribus des régions situées entre Chechaouen et Targuist, au delà de la frontière sud de la zone française se préparent à reprendre les hostilités. Ces tribus possèdent des quantités importantes d'armes et de munitions qu'elles ont réussi à mettre en lieu sûr lors de la capitulation d'Abd el Krir.

Presque chaque soir, les rebelles tiennent sur Chechaouen et à Targuist, les Espagnols ont jugé prudent de renforcer leur garnison qui compte maintenant 6.000 hommes. On craint que les Rifains et les tribus du Djehala ne s'allient pour tenter de repousser les Espagnols sur les bords du Maroc. Les rebelles d'ont pas trouvé un chef capable de prendre la tête des opérations.

EN PEU DE MOTS...

— M. Karl Heinrich Meier, de Zurich, a inventé une horloge qui aurait résolu le problème du mouvement perpétuel.

— A Saint-Ouen, l'airné de 3 enfants âgés de 4 ans, 2 ans, et 4 mois a mis accidentellement le feu à la maisonnette en bois qu'ils habitaient. Tous trois ont été entièrement carbonisés alors que la mère était au marché.

— On annonce la mort de Mme Combes, sœur de M. Doumergue, président de la République.

— La Commission de l'hygiène de la Chambre s'est prononcée pour l'abrogation de loi prescrivant la fermeture obligatoire des pharmacies le dimanche.

— La santé du roi des Belges continue à s'améliorer.

— Le Président de la République a remis la Croix de guerre à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et aux Ecoles supérieures de commerce.

NOS ÉCHOS

L'un pour l'autre.

L'autre jour, à l'inauguration du Salon des Arts ménagers, un photographe — évidemment un débutant — s'avança vers M. L'ucheur et, chapeau bas, lui dit :

— Monsieur Le Troqueur, voulez-vous une seconde vous arrêter, pour me permettre de prendre un cliché.

— Très volontiers, répondit en souriant M. L'ucheur, mais, je vous en prie, ne troquez pas mon nom.

Richesses orientales.

Le maharajah de Gwalior s'est entendu récemment condamner par les tribunaux à payer une somme de 240.000 livres sterling à M. J.-C. Galstaun, un propriétaire d'écuries de course de Calcutta.

Cette somme, qui représente près de 30 millions de francs, nous semble énorme. Elle n'est rien, paraît-il, pour le maharajah, dont les richesses sont telles qu'on croit lire un conte des Mille et une Nuits.

Il n'est pourtant pas le prince hindou le plus riche. C'est le Gaekwar de Baroda. Ses trésors se composent principalement de bijoux et de pierres précieuses. Il en possède une si grande quantité qu'il a dû faire construire pour les enfermer un édifice spécial qui se nomme la « pashikhana », c'est-à-dire la maison des bijoux.

Parmi les objets précieux qui s'y trouvent, est un collier de perles d'une valeur de 31 millions.

Histoire juive.

Abraham Aaronstein a demandé à un aviateur de ses amis de lui faire faire un tour, ainsi qu'à sa femme, au-dessus de Bruxelles. Mais Aaronstein étant

L'EAU POTABLE A CAHORS

La question de l'alimentation des villes en eau potable est un de ces problèmes aussi anciens que la civilisation elle-même et qui, à cause de besoins nouveaux ne peuvent jamais être considérés comme définitivement résolus.

On sait quels travaux gigantesques entreprirent parfois les Romains pour assurer à leurs villes l'eau jugée nécessaire.

C'est ainsi que les eaux toujours limpides de la vallée de Vers, captées dans le voisinage de la fontaine Pôlemie, furent amenées dans notre ville au moyen d'un aqueduc, long de près de 30 km., et qui franchissait le vallon de Laroque sur un pont de trois étages sans doute assez semblable au fameux pont du Gard.

Après avoir alimenté l'établissement de bains dont il reste un pan de muraille désigné, on ne sait pourquoi, sous le nom d'arc de Diane, le Canal desservait la ville et allait finir, paraît-il, dans une Conque ou bassin sur l'une des principales places, appelée encore Place de la Conque à la veille de la Révolution.

Rompus sans doute, à l'époque des invasions, l'aqueduc romain ne fonctionnait plus au xix^e siècle.

Dans ses projets de restauration, l'évêque St-Géry — auquel la ville dut ses premiers remparts — songea vraisemblablement à le remettre en état puisqu'il pria un jour, l'évêque de Clermont, de lui procurer des ouvriers habiles dans l'art de construire les aqueducs. Mais il y avait tant de ruines à relever, que le zèle de l'évêque ne put suffire à tout, et l'aqueduc resta définitivement abandonné.

Longtemps, la population cahorçaise dut se contenter de l'eau du Lot, souvent trouble, plus souvent contaminée par les débris de la ville.

Au xiii^e siècle, à une date qui ne nous a pas été conservée — « un grand nombre d'hommes gens de la ville » se plainquirent aux Consuls que « l'hi puzador », les « puisoirs » — points sur lesquels on aboutissait au Lot et où l'on puisait l'eau nécessaire aux usages domestiques — étaient souillées par les résidus que les lanneurs et corroyeurs abandonnaient dans la rivière, et les Magistrats municipaux s'empressèrent de rendre une ordonnance par laquelle il était défendu de « mettre Laurent, de racler, ou épier, aucun cuir, ni jetor chaux ou tan » en amont du Pont Vieux.

Pour assurer à leurs administrés une eau meilleure que celle de la rivière, les Consuls, aussitôt la construction du Pont Neuf terminée, vers 1295, firent amener l'eau de la fontaine du Pech-de-Rolle dans un grand bassin creusé à la tête du Pont.

Probablement vers la même époque, on creusa les puits de la Place au change, au pied du Pech-de-Rolle, et de la Place des Petites Boucheries — et de la Place de la Fontaine. Les Communautés religieuses, et peut-être aussi quelques particuliers — agitent de même pour leur usage propre : c'est dans les puits du cloître de la Chartreuse que devaient être jetés la plupart des titres du couvent, lors de la prise de la ville, en 1580.

Cinquante ans plus tard on trouve même mention, mais sans détails, du passage d'un véritable « sourcier » qui s'offrait pour la découverte des eaux souterraines.

Un document plus curieux encore nous apprend que, dès le xviii^e siècle, l'eau de la fontaine de Valentré était appréciée. Ne pouvant songer à établir un puits dans leur établissement situé dans la partie haute de la ville (casernes actuelle, pavillon de l'horloge), les Lazaristes, traitaient, en 1658, pour la fourniture de l'eau nécessaire aux besoins du séminaire dont ils avaient la direction. Par acte devant notaire, le sieur Clary s'obligeait à porter chaque jour deux charges d'eau « puisée à la fontaine des Pères Chartreux » et cela, moyennant 18 livres par an — un sou par jour, — et, un bû par son an.

Au xviii^e siècle, un maire remarquable, Latour-Daunay, qui, malgré les plus violentes épidémies, commença l'embellissement de la ville en faisant combler « les Fossés » et placer les trente premières « lanternes », fit aussi « bâtir » la fontaine de St-Georges, avec « puisoir » et lavoir commodes, mais... bien éloignés pour le service des Cadurcens.

Un document plus curieux encore nous apprend que, dès le xviii^e siècle, l'eau de la fontaine de Valentré était appréciée. Ne pouvant songer à établir un puits dans leur établissement situé dans la partie haute de la ville (casernes actuelle, pavillon de l'horloge), les Lazaristes, traitaient, en 1658, pour la fourniture de l'eau nécessaire aux besoins du séminaire dont ils avaient la direction. Par acte devant notaire, le sieur Clary s'obligeait à porter chaque jour deux charges d'eau « puisée à la fontaine des Pères Chartreux » et cela, moyennant 18 livres par an — un sou par jour, — et, un bû par son an.

Un document plus curieux encore nous apprend que, dès le xviii^e siècle, l'eau de la fontaine de Valentré était appréciée. Ne pouvant songer à établir un puits dans leur établissement situé dans la partie haute de la ville (casernes actuelle, pavillon de l'horloge), les Lazaristes, traitaient, en 1658, pour la fourniture de l'eau nécessaire aux besoins du séminaire dont ils avaient la direction. Par acte devant notaire, le sieur Clary s'obligeait à porter chaque jour deux charges d'eau « puisée à la fontaine des Pères Chartreux » et cela, moyennant 18 livres par an — un sou par jour, — et, un bû par son an.

Un document plus curieux encore nous apprend que, dès le xviii^e siècle, l'eau de la fontaine de Valentré était appréciée. Ne pouvant songer à établir un puits dans leur établissement situé dans la partie haute de la ville (casernes actuelle, pavillon de l'horloge), les Lazaristes, traitaient, en 1658, pour la fourniture de l'eau nécessaire aux besoins du séminaire dont ils avaient la direction. Par acte devant notaire, le sieur Clary s'obligeait à porter chaque jour deux charges d'eau « puisée à la fontaine des Pères Chartreux » et cela, moyennant 18 livres par an — un sou par jour, — et, un bû par son an.

L'ACTUALITÉ DE TOUJOURS

Puis vint la Révolution. Les biens des communautés religieuses passèrent à la Nation, mais les immeubles qui ne furent pas immédiatement vendus devinrent un peu le bien de tout le monde : c'est ainsi que les puits des Chartreux et celui des Capucins passèrent au service du public. Celui-ci fut loin d'en jouir en « bon père de famille ». En septembre 1803, un rapport de police ayant constaté « que le puits de la Chartreuse est encombré et qu'il est impossible d'y puiser l'eau », le Maire ordonna que le dit puits « serait nettoyé aux frais des habitants du quartier ».

Peut-être, à l'occasion de ce nettoyage, la porte du même puits fut-elle élevée, un an après, malgré un arrêté spécial du Maire, et « bien que la police saisisse qui la détient », la porte n'était pas encore en place, et, dans la nuit du 5 novembre 1804, un soldat était jeté dans le puits, heureusement sans trop grand mal (1).

Cependant, grâce à l'action énergique du Maire Lagarde, les puits seront « remis en état », même ceux de la banlieue, c'est-à-dire des Junies, de Linas, de Frayssinet, de Merle, des Mathieux, de La Tosière ; on « devait même munir « d'un col » ceux qui en étaient dépourvus, et, le 19 août 1804, l'abbé Cavalié, desservant de La Rosière, reçut mission « de ne pas permettre qu'on lave le linge près des puits » de ce village.

Les réparations faites, il fallait assurer l'entretien ; avec son esprit pratique, Lagarde trouva une heureuse solution : Par arrêté du 28 décembre 1806, il chargeait le sieur Valet, Jean, dit Teoulou, de la garde des clés du puits de la Place des Petites Boucheries aux conditions suivantes : « Ledit Valet devra le puits et l'entretenir net et ferme pendant neuf ans ; il fournira les cordes, seaux et poulies pour l'usage public et pourra percevoir une indemnité de un centime et un quart par seau d'eau ».

Entrait-il dans l'esprit du Maire de Cahors des projets plus grandioses ? Une lettre du 4 avril 1805, adressée au Maire de Niort permettrait de le supposer. Lagarde demandait, en effet, des renseignements sur les puits artésiens qu'il déclarait connaître déjà « par les livres qui en ont parlé ». « Permettez-moi, ajoutait-il, de profiter des lumières que vous avez acquises par les expériences que M. Dufour vient de faire chez vous... Le désir de me rendre utile aux habitants du Lot m'autorise à vous prier de vouloir bien nous faire part des résultats des tentatives de ceux des Deux-Sèvres... »

Nous ignorons quelle fut la réponse du Maire de Niort. Au surplus, point n'était nécessaire, chez nous, d'aller chercher dans les profondeurs du sol, l'eau qui jaillissait abondante et claire au pied du mont d'Angély.

Durant les années d'abandon, l'habitude s'était prise, d'aller puiser à la belle source de Valentré, appelée plus communément Fontaine des Chartreux, du nom des anciens propriétaires déposés ; ce fut même tout profit pour l'acquéreur le Languedocien Andoury, lequel, le 19 novembre 1799, donnait à l'apothicaire Soulaacroix « la faculté de prendre dans le réservoir de la fontaine des ci-devant Chartreux, la quantité d'eau qu'il jugera convenable pour fournir aux habitants de Cahors, dans toutes les saisons de l'année ; et cela, pour une durée de neuf années et moyennant la somme annuelle de trois cents francs ».

C'est donc vers cette époque que fut organisé le transport de l'eau en ville, au moyen de tonneaux ; Cahors eût ainsi ses « porteurs d'eau » dont les deux derniers, Contou et Bastide, moururent en 1851 et 1856.

Les imperfections de ce procédé de ravitaillement firent désirer, bien avant sa réalisation, la distribution mécanique de l'eau potable dans notre ville : projets et réalisations dont nous nous occuperons un autre jour.

L. SAINT-MARTY.

(1) L'immeuble voisin, affecté durant quelques temps au logement de la gendarmerie, n'avait subi ni mieux surveillé, ni mieux entretenu, puisque lorsque en juillet 1805, on voulut le mettre à la disposition des Sœurs de Nevers en vue de l'ouverture d'une Maison de Secours, on s'aperçut « que l'escalier avait disparu » et qu'« une partie du toit n'existait plus ».

Mais à peine a-t-on touché terre, qu'il se précipite vers l'aviateur et, avec une mimique agitée, fait :

— Mm !... Mm !... Mm !...
 — Eh bien ! Quoi ? Qu'est-ce qu'il y a ?
 — Mm !... Mm !... Mm !...
 — Mais par exemple, animal ! On est à terre et l'aviateur est finie...
 — Ma femme est tombée !

LE LISIEUX.

Chronique du Lot

Après le désastre

POUR LES BRAVES GENS

Les Cadurciens et les habitants riverains du Lot viennent de vivre de longues heures d'angoisse.

Ceux même qui n'ont pas eu à souffrir des ravages de l'inondation, sont vivement impressionnés par le spectacle terrifiant de cette masse d'eau qui passait, torrentielle, dans la ville, emportant tout sur son passage, et par la constatation des pertes énormes, que les riverains ont éprouvées.

A vrai dire, il n'y a pas eu à déplorer de noyades de riverains.

Cela, il faut le dire bien haut, est dû à l'action des braves gens qui, au péril de leur vie, ont porté secours à tous les habitants des fermes, des maisons inondées, soit dans la ville, soit dans les campagnes.

Un hommage particulier doit être rendu à ces braves gens, car, à bien des moments, ils ont été en grave danger.

Et ceci nous permet de rappeler le souvenir de l'inondation de 1783 relatée par l'Annuaire du Lot, et au cours de laquelle un courageux sauveur, Antoine Blanc, trouva la mort.

Simple batelier sur le Lot, Antoine Blanc, se livrait à l'exercice de son état. Le 7 mars de l'année 1783, le Lot déborda subitement et causa des dégâts effrayants.

On voyait, dit la chronique, rouler péle-mêle, au milieu des flots, des arbres déracinés, des cabanes en ruines, une foule d'animaux de toutes espèces.

On dit qu'on aperçut entre autres sinistres phénomènes, des boeufs nageant à côté de leur crèche à laquelle ils étaient attachés, des cerceaux ou des croix de cimetières.

Le fleuve exerça ses funestes ravages sur une ligne très étendue, mais Cahors en fut surtout le théâtre. Le plus bas quartier de la ville avait presque entièrement disparu sous les eaux.

Au milieu de la terreur de cette étrange inondation, les habitants se trouvaient encerclés et menacés d'être engloutis sous les flots. C'est alors que l'on vit le jeune Blanc se dévouer en héros.

Emu du spectacle déchirant de la plaine de Gabessus, on le voit tout à coup sur la rive opposée, où il avait été retenu par la crue subite des eaux, s'élançant dans un frêle bateau pour voler au secours des victimes.

Il aborde au toit des siens, les enlève, les entraîne vers la ville, où il les dépose sains et saufs.

Après cette périlleuse traversée, il se dirige à force de rames vers les autres infortunés, les entasse dans sa barque et regagne le bord, où il les met en sûreté.

Il recommence son étonnante voyage au travers des mêmes obstacles et parvient à sauver un grand nombre de malheureux.

Près de succomber de faim et de lassitude, il se retirait pour goûter quelques moments de repos, lorsqu'il apprend qu'à quelque distance de là, des barques de charbon vont périr.

L'ardeur de son zèle fait taire ses besoins : il reprend la rame et court où sa main est nécessaire. Il s'approche déjà du Pont dit de Notre-Dame, non loin duquel se trouvaient les bateaux menacés, mais tout à coup le sien, malgré ses efforts, va donner contre un gros tronç d'arbre, chavire et disparaît.

L'intrépide Blanc, quoique épuisé de fatigue, se met à la nage et cherche à gagner la rive.

Dépendant, le courant l'emporte avec une impétuosité dont il ne peut se rendre maître ; il l'entraîne vers le pont presque entièrement submergé et le pousse avec violence contre le parapet, où il expire.

On fit de longues recherches pour retrouver sa dépouille, qui fut au bout du quinzième jour seulement recueillie par les habitants de Douelle, où elle reçut les honneurs funèbres.

La ville de Cahors voulut honorer la mémoire de ce courageux cadurcien. Elle donna le nom d'Antoine Blanc à la rue qui part de la Croix de Fer et qui aboutit aux peupliers de l'île de Gabessus.

Est-ce que les sauveteurs qui ont déployé un courage, un dévouement, une abnégation remarquables au cours de ces inondations, ne seront pas l'objet, au moins d'une reconnaissance officielle, parce qu'ils sont revenus sains et saufs ?

Nous sommes persuadés, — certains nous l'ont dit, — qu'ils ne demandent rien ; ils ont la satisfaction du devoir accompli.

Mais ceux qui ont apprécié « le devoir accompli » demandent pour ces braves gens la récompense qui est due aux hommes qui, sans hésitation, sans espoir d'un bénéfice quelconque, vont porter secours à qui souffre, à qui est en danger !

CAHORS

POUR LES INONDÉS

Souscription de la Croix-Rouge

Le Comité de l'Union des Femmes de France, nous communique la deuxième liste des souscriptions en faveur des Inondés :

- | | |
|---------------------------------------|---------|
| M. Rougier, docteur | 100 fr. |
| M. de Raincourt | 30 |
| M. Martenot, Banque Populaire | 3 |
| M. Donnet, D. de la B. de France | 50 |
| M. Lidobe | 1 50 |
| M. Libert, négociant | 10 |
| M. Arnaudet, restaurant | 5 |
| M. Rougier, avenue de la Gare | 10 |
| M. André, bureau de tabac | 10 |
| M. Poimbeuf, avenue de la Gare | 20 |
| M. Aubertin, notaire | 20 |
| M. Labarthe, hôtel | 5 |
| M. Lasserre, négociant | 10 |
| M. Ourtal, avenue de la Gare | 5 |
| M. Colombel | 2 |
| M. Isard, capitaine | 5 |
| Mlle Guillard | 10 |
| MM. Lafitte et Cros | 10 |
| M. Dubernet | 50 |
| M. Miquel, faubourg Cabazat | 5 |
| Mme Létris-Gambetta | 30 |
| M. Cazès, ingénieur des P. et Ch. | 30 |
| Anonyme | 5 |
| M. Soulié Bernard, Cie d'Orléans | 50 |
| Anonyme | 5 |
| M. Després, ingénieur en chef | 50 |
| M. Foin, Cie d'Orléans | 5 |
| M. Loison | 5 |
| M. Delbru, Banque Populaire | 10 |
| M. Course | 50 |
| M. Courbeau | 100 |
| M. Rigal, Anar Dames de France | 100 |
| M. Ricard, libraire | 20 |
| M. Castanet, préfet du Lot | 100 |
| M. Fournier, pharmacien | 30 |
| M. Rivière | 10 |
| M. Bonnet, pharmacien | 10 |
| M. Pédélmas | 20 |
| M. Feydel | 10 |
| M. Sastres | 5 |
| M. Richard | 2 |
| M. Bordes | 5 |
| M. Artigues, pharmacien | 10 |
| M. Dufournel, épicerie | 10 |
| M. Tardieu, fleuriste | 5 |
| M. Cabaynes, négociant | 10 |
| M. Béranger, pharmacien | 10 |
| M. Bergon, boulangerie | 10 |
| M. Vincent, hôtel Croix-Blanche | 5 |
| M. Colombani, coutelier | 5 |
| M. Daray, négociant | 5 |
| M. Vidal | 5 |
| M. Prague, Proviseur du Lycée | 20 |
| S. Econome | 5 |
| M. Berthoumié, surv. général | 50 |
| M. Malbec, docteur | 50 |
| M. Viscé, écrivain | 60 |
| M. Salgues | 5 |
| Mme Romec | 2 |
| M. Blanc, restaurant | 5 |
| Mme Vve Dhiver | 5 |
| Mme Brunet | 5 |
| Anonyme | 5 |
| M. Espinasse | 5 |
| M. le Chanoine Michelet | 1 |
| M. Brugalères | 5 |
| M. Guiraudet, huissier | 5 |
| M. Béron, pharmacien | 5 |
| M. Auricoste, négociant | 10 |
| M. Durin, coiffeur | 10 |
| M. Gaget, transports | 10 |
| M. Rigal, négociant, Lycée Gambetta | 20 |
| M. Leberdier, boulanger | 10 |
| M. Denège, tailleur | 10 |
| M. Vinel, droguerie | 15 |
| M. Teyssonnières, Ingénieur Mines | 10 |
| M. Tauran, restaurant | 5 |
| M. Durand, comptable | 5 |
| M. Francoual, Cie l'Union | 20 |
| M. Aneus | 5 |
| M. Delpont, aumônier du Lycée | 25 |
| M. Constillas, épicerie | 5 |
| M. Bonzergues, bonnagerie | 20 |
| M. Tulet, charcutier | 10 |
| M. Gayet, pharmacien | 10 |
| M. Cambon, boulanger | 5 |
| M. Gualo, D. des C. Indirectes | 50 |
| M. Pécheyre, épicerie | 10 |
| M. Raillard, Trésorier Payer | 100 |
| M. Delfour, horticulteur | 2 |
| MM. Guiraud-Parazines | 15 |
| M. Marguerie, Contrôleur | 5 |
| M. Maigne, épicerie | 5 |
| M. Sers, Commandant | 10 |
| M. Montariou, photographe | 4 |
| M. Aguzou, électricien | 5 |
| M. Servan, coiffeur | 5 |
| M. Anzieu, épicerie | 2 |
| M. Truet, épicerie | 5 |
| M. Auzi | 3 |
| M. Guézin, restaurant | 3 |
| M. Farges, prof. Lycée Gambetta | 20 |
| M. Larroche, hôtel | 10 |
| M. Sauré, épicerie | 10 |
| M. Boques, chef de district honoraire | 10 |
| M. Dajejan Gaston, Cie d'Orléans | 10 |
| M. Verrayas | 1 |
| Chaussures « Gabriel » | 3 |
| M. Després, boulanger | 10 |
| M. Mispoulié | 10 |
| M. Rigouste | 2 |
| Mme Cadar | 5 |
| Mme Boissy, bouclière | 5 |
| M. Bertrand, marchand drapier | 5 |
| M. Layet, boucher | 5 |
| M. Lafait | 1 50 |
| Mme Buffet | 5 |
| Anonyme | 5 |
| M. Gaudin | 2 |
| Café de la Paix | 2 |
| M. Lade | 2 |
| M. Bonnave, marchand de grains | 10 |
| M. Gayerie | 5 |
| M. Joffroy, épicerie | 10 |
| Mlle Lafourcade | 10 |
| M. Nègre | 5 |
| M. St-Martin | 3 |
| M. Chevillot | 5 |
| M. Trémoulet | 10 |
| Mlle Ousset, mercière | 20 |
| Mme Socirat | 5 |
| M. Besse, caisse d'Epargne | 10 |
| Anonyme | 5 |
| Mme d'Artus | 10 |
| Mme Besse | 10 |
| Mme Saindout | 10 |
| Mme Gambert | 10 |
| M. le D. Larraudie | 10 |
| Mme Cazes | 10 |
| M. Sarlandie, boucher | 10 |
| M. Perry, boucher | 5 |
| M. Décerps, boucher | 10 |
| Mme Vergnes, épicière | 10 |
| M. Ménard, Epargne | 20 |
| M. Villes, charcutier | 20 |
| M. Marniesse, peintre | 5 |
| M. Boussac, boucher | 5 |
| Mme Vve Fournestier, charcutière | 5 |
| Mme Cazes | 10 |
| M. Dardenne, charcutier | 10 |
| M. Lafon, boucher | 10 |
| M. Gauzin, épicerie | 3 |
| Mme Péguiré, restaurant | 5 |
| Anonyme | 5 |
| Mme Comte | 10 |
| M. Orlicq, pharmacien | 50 |
| Mme Cazals | 5 |
| M. Valette | 5 |
| Mme Hermain | 10 |
| Mme Richard | 20 |
| Anonyme | 3 |
| M. le D. Loviot | 50 |

Un beau geste en faveur des victimes des inondations de Cahors

La « Ligue Méridionale », sous la présidence de son fondateur et Président, notre cher ami et compatriote, M. A. Cocula donnait, dimanche dernier 19 courant, au *Gymnas-Hughens*, une grande matinée qui obtint un gros succès.

Plus de dix Sociétés participèrent au succès de cette fête et parmi elles se trouvaient réunis « Les Cadets du Quercy », Société qui groupe tous les originaires de l'Arrondissement de Cahors et qui n'est jamais en retard pour accomplir les bonnes actions.

M. Bladinières, Secrétaire Général, qui accompagna toujours son devoir, M. Antonin Labougue, l'actif Secrétaire, M. Guilleudou, vaillant propagandiste et Mme Billières, l'intrépide Quercynoise, après s'être consultés prièrent M. Cocula de vouloir bien les autoriser à faire une quête en faveur des sinistrés de Cahors et des environs. M. Cocula prit immédiatement la parole et fit un appel pathétique auquel le public réserva le meilleur accueil.

La quête faite par trois charmantes cadettes produisit, en effet, la somme importante de Fr. 705, que M. Cocula fit connaître avec beaucoup d'émotion dans la voix et qu'il enverra, lui-même, à M. le Maire de Cahors.

Puisse ce geste de haute solidarité apporter des adoucissements dans la détresse de nos compatriotes, que nous partageons de tout cœur.

Comme quoi les originaires du Quercy et les Cadets en particulier, savent, quand il le faut, souscrire et s'associer aux actes dictés par le devoir.

Antonin LABOUGUE.

Secrétaire des Cadets du Quercy
63, rue Monge, Paris (V^e).

Associations syndicales

Les propriétaires intéressés à l'amélioration des chemins ruraux ont déclaré se constituer en associations syndicales pour l'exécution des travaux sur les chemins suivants :

- Chemin de Gamiac (commune de Leyme) ; chemin de Ginères à Viel-Four (commune de Gignac) ; chemin de Cardaillac à Camburat (commune de Cardaillac) ; chemin de Lacourta-de (commune du Vigan) ; chemin de Bovila au Brel (commune de Fargues) ; chemin de Selles (communes de Flaujac-gare et Issendoules).

Ouvres de bienfaisance

L'« Officiel » publie par département, la liste des Oeuvres de bienfaisance privée reconnues d'utilité publique dont les présidents sont appelés à concourir aux élections des membres du Conseil supérieur de l'Assistance publique.

Pour le Lot, on lit la mention suivante : néant.

Convocation des réservistes en 1927

Le 9^e d'infanterie est compris parmi les régiments dont les réservistes seront convoqués en 1927.

La période d'exercices est fixée du 1^{er} au 25 septembre.

Le rendement de la récolte de tabacs en 1926

La récolte des tabacs en 1926 ne donna pas les promesses espérées ; pendant la première préparation des terres, l'inondation survint et les terres furent submergées et détrempées ; la sécheresse par la suite empêcha le développement de la plante.

129 plantations étaient inscrites. Pas de blanc, ni nielle, ni rouille. La superficie cultivée fut de 32 hectares, 72 ares, 94 centiares.

Pieds primitivement plantés 384.501 ; détruits, 54.223.

Feuilles livrées, 2 629.310.

Poids : 1^{re} qualité, 20.092 kilos ; 2^e qualité, 299 kilos ; 3^e qualité, 47 kilos ; 4^e qualité 40 kilos. Total du poids, 20.489 kilos.

Il fut payé au magasin de Souillac pour bonne présentation, 15.962 kilos.

Robes, 4.679 kilos.

Valeur des primes et des robes, 8.063 fr. 90.

Montant total de la récolte, 120.690 fr. 19.

Quantité rejetée du classement, 67 kilos. Quatre plantations détruisirent leur récolte pour manque de végétation.

Rendement, nombre de kilos à l'hectare, 627 kilos.

Feuilles au kilo 125.

Ces résultats sont loin d'atteindre ceux des années précédentes, les intempéries des saisons découragèrent nos agriculteurs qui ne purent lutter contre les éléments.

Cylindrages à vapeur

Opérations probables dans la semaine du 21 au 27 mars 1927.

Piochage, répandage et cylindrages des matériaux sur les points désignés ci-après :

- Chemin de Grande Communication N° 6 a, de 0 km. 280 à 0 km. 650, entre Salviac et Dégagnac.
- Chemin de Grande Communication N° 6 a, de 1 km. à 1 km. 250, entre Salviac et Dégagnac.
- Chemin de grande communication N° 6 d, de 0 km. 700 à 1 km. 200, vers Dégagnac.
- Chemin de grande communication N° 18, de 15 km. 950 à 16 km. 200, entre Salviac et Pont-Carral.
- Chemin de grande communication N° 38, de 10 km. 200 à 10 km. 500, vers Parnac.
- Chemin de grande communication N° 8 g, de 0 km. 722 à 1 km. 022, entre Luzoch et St-Vincent.
- Chemin de Grande Communication N° 36, de 15 km. à 15 km. 300, entre St-Vincent et Cambayrac.
- Chemin de Grande Communication N° 38, de 17 km. 500 à 17 km. 900, entre St-Vincent et Cambayrac.
- Chemin de Grande Communication N° 41, de 44 km. 700 à 45 km. 511, vers Conduché.
- Chemin de Grande Communication N° 16, de 7 km. à 7 km. 450, vers Guillot.

L'ACTUALITÉ TYRANNIQUE

Les Débordements du Lot

air : Musique de Chambre

I

On voit de temps en temps le Lot, Sortir de son lit impudique. Et dans Cahors épancher l'eau De ses débordements lubriques. Souvent, par le Célé accru, Il commet cent mille bêtises Faisant d' Saint-Georges et d' Cabessus En se gondoiant deux Venises.

II

Quand, las de coucher sous les ponts, Où la bise est souvent bourruée, Il rigole dans Robinson Et se fait choper dans la rue. Lubriquement comme un vieux beau Lubriquement fatigué et terné, A l'allure folâtre et terne, Il saute le Quai d'Agusseau Et pousse une pointe aux Badernes.

III

Comme la Seine dans Paris Notre Lot deviendrait nuisible, A son âge il n'est plus permis De jouer à l'enfant terrible. Mettons un Therme à son ardeur, Calmons cette Hydrothérapie, Car restant dans son intérieur, Il ne sera plus de sorties.

IV

Menacés de prendre un bon bain, Dans tous ces flots au teint jaunâtre Les Cadurciens, ça c'est certain, Ne trouvent pas la chose folâtre. Il faut des remède's curatifs Au moment où l'eau se dérobe Et prendre des préservatifs, Pour se garantir des microbes.

V

Les Conseillers Municipaux, Dans un intérêt sanitaire, Doivent régler du Lot les eaux C'est leur lot et c'est leur affaire. Puis s'ils veulent bien l'arrêter Lorsqu'il visitera nos rues, Qu'ils prennent de bons arrêtés Contre la Licence des Crues.

Armand LAGASPIE

Vol

Plainte a été portée par un propriétaire de Cabessus, M. R..., contre le nommé M..., restaurant de la Paix, place St-Maurice.

M. R... trouva dans son jardin, jeudi soir, vers 7 heures, M... occupé à remplir de poireaux, un sac de dimension très respectable.

Il porta plainte au Commissaire de police qui constata le délit et dressa procès-verbal.

Plainte

Deux ménages habitant un immeuble de la rue des Remparts ne font pas bon voisinage.

L'un accuse l'autre de violences ; mais l'accusé proteste et aucune preuve ne peut être faite contre lui.

Une enquête n'a donné aucun résultat.

Trouvailles

Il a été trouvé un siège de voiture par M. Sougnoux, rue de la Banque, 7 ; une chaise pliante par M. Adrien, impasse Bessières, 2 ; une bourse en cuir contenant une somme d'argent par Mlle Truier, rue Gémiercau, un stylo par Mme Sor, dentiste au tabac, Bd Gambetta.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 18 mars 1927

ADULTÈRE

Dulou Jeanne, 28 ans et Isla Tarma Saturnio, 24 ans, demeurant à Bretonnoux sont poursuivis pour adultère et complicité.

50 francs d'amende chacun par défaut.

VAGABONDAGES

Vigouroux Adrien, 35 ans, sans profession ni domicile fixe prévenu de vagabondage et de défaut de carnet anthropométrique d'identité. 1 mois de prison.

Massabau Maurice, 28 ans, sans profession ni domicile fixe, poursuivi pour vagabondage et défaut de carnet. 15 jours de prison.

INCENDIE DE BOIS

Un mineur de 17 ans, a mis le feu à un bois. Il est condamné à 50 francs d'amende. Le père est déclaré civilement responsable.

VOL

Martinez Dugo, 26 ans, manoeuvre à Montoumer, actuellement sans domicile connu, a volé à deux camarades divers objets, tels un rasoir, une chemise, un blaireau, etc.

Martinez fait défaut. 3 mois de prison.

DÉLIT DE CHASSE

Deux jeunes gens de Figeac ont chassé en temps prohibé à sans permis. Ils sont acquittés comme ayant agi sans discernement et renis à leur famille.

ESCROQUERIE

Gaumonty Léontine, 20 ans, demeurant à Brives, rue Salin, a commis le délit d'escroquerie.

Elle fait défaut : 15 jours de prison.

VOL

Pedro Munez, 23 ans, demeurant à Girac, est inculpé de vol de traverses de chemins de fer.

Pedro fait défaut : 1 mois de prison.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le Dimanche 20 Mars 1927 par la

Pharmacie GARNAL

Laboratoire de la Phosphore Garnal

En face le Théâtre — CAHORS

Chronique des théâtres

« TROUBLEZ-M »

Dinan, l'irrésistible mat d'« Trois Jeunes Filles Nues » jeta : « Troublez-moi » au Théâtre municipal de Cahors, le mardi 22 mar avec les artistes habitués des Tours Max : MM. André Fretel, René Nov; Mmes Lya Ceddes, Renée Marga, Prille, etc... C'est un succès assuré

PALAIS DES FETES

SAMEDI 19. — DIMANCHE 20

Un beau titre !
Un beau film !

LE PRINCE CHARMANT

avec Jaque Catelain, Nathalie Kovanko, Claude France, Nicolas Kolnie.

Pathé-Revue (Actualités)

Enfin Comique

LES MISÉRABLES (An)

Il vivait. Il mourut quand il n'eut plus son ange. La chose, simplement, d'elle-même arriva. Comme la nuit se fait lorsque le jour s'en va.

Mercredi : Grand Bal de la Mi-Carême

JEUDI 24 (matinée et soirée)

SAMEDI 26 (soirée)

DIMANCHE 27 (matinée et soirée)

QUO VADIS

Le chef-d'œuvre de Sienkiewicz

ROYAL CINEMA

Programme du Samedi 19, Dimanche 20 Mars (Matinée et soirée)

« DIAVOLO REPORTER »

comédie dramatique interprétée par « Diavolo »

Sur la scène :

« HERSONN »

Comique, Chantier fantaisiste, des Théâtres de Toulouse

« TIH-MINH » (4 parties)

Gaumont actualités. Fou rire

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 12 au 19 mars

Naissances

Hébrard René, rue Wilson.
Thalamas Paul, 10, rue du Bousquet.
Teysse Jean, 6, rue de la Chartrreuse.

Garrigues André, 3, rue des Cadourgues.
Selles François, à La Beyne.
Gaubert Jean, rue Wilson.
Rigal Elie, rue Wilson.

Décès
Brigidou, Vve Bédoué, s. p., 76 ans, à Béguins.
Basile Jean, soldat au 17^e R. du Génie, 21 ans, rue Wilson.
Hallbert, ép. Veron, s. p., 62 ans, 14, rue Feydel.

Brugon Jacqueline, 14 jours, rue Wilson.
Lebrun Lucien, 2 ans, 26, rue des Badernes.
Roque, ép. Guillard, s. p., 52 ans, à Lamothe.
David Pierre, cultiv. 51 ans, aux Ramonets.

A PARIS

Voy

St-Caprais

Mérite agricole. — Parmi les nouveaux chevaliers du Mérite agricole nous relevons le nom de M. Lacaze, le sympathique et dévoué maire de notre commune.

Luzech

Conseil municipal. — Il se réunira dimanche 20 mars, à 9 h. 30. Ordre du jour : mémoire des médecins et pharmaciens, électrification de la commune, emprunt par obligations, etc.

Mérite agricole. — Nous relevons avec plaisir, dans la liste des nouveaux chevaliers du Mérite agricole, le nom de M. Couture, notre compatriote. M. Couture s'est spécialisé dans la champagne de vins choisis. Son meilleur cru « clos de Saint-Vincent-Rive-d'Olt », vin mousseux de premier choix, a l'avantage d'être à la fois excellent et accessible à toutes les bourses.

Albas

Noyée. — Mme Besse se rendait à la lingerie pour prendre du lait pour sa jeune fillelette Perline, âgée de 3 ans. Ayant commis l'imprudence de la laisser seule, l'enfant alla s'amuser aussitôt sur les bords du ruisseau de la Tour tomba dans l'eau et fut rapidement entraînée par le courant des fortes eaux.

Malgré toutes les recherches faites par les malheureux parents, dès des voisins, pendant la nuit et le lendemain, le corps de la pauvre fillelette n'a pas encore été retrouvé.

Eboulement. — A la suite des pluies diluviennes, un jardin suspendu sur un roc, appartenant à Mlle Jouffreau, employée des postes à Paris, a dégringolé dans la rue Basse et crevé la toiture d'un hangar appartenant à M. Brunel.

Nous prions de la circonstance pour signaler à qui de droit le danger que présente dans ce quartier des mesures, lesquelles surplombant le roc, branlantes, aux murs lézardés, finiront par dégringoler sur les maisons de la rue Basse.

Bélave

Noyée et disparue. — Mardi soir, à la brune, la petite Suzanne Besse, de Latour, 2 ans et demi, jouait avec la jeune Maurel, du même âge, devant l'Epicierie, sous la surveillance de sa grand-mère.

Pendant une courte absence de celle-ci, les enfants coururent vers le ruisseau, la petite Suzanne glissa dans l'eau, haute et rapide en ce moment; elle fut entraînée rapidement. La petite Maurel (fille de M. le Maire d'Angars-Juilac) remonta devant la maison en pleurant et dit à son père que Suzanne avait été emportée par le courant. Aussitôt l'alarme fut donnée et on se mit à la recherche de l'enfant. Mais il était nuit et le temps écoulé depuis la chute ne permit pas de retrouver le petit corps.

Le lendemain on fit de plus grandes recherches ainsi que les jours suivants et à l'heure où j'écris, la fillelette n'est pas retrouvée.

La douleur des parents fait peine à voir en face de cet irréparable malheur.

Montcuq

Journée de gala. — Le Comité de la Société P. U. S. Montcuquoise toujours prêt à satisfaire son cher public, organise pour le dimanche 27 mars une journée de gala. Cette fête aura son début à 14 h. 30 au terrain du « Colombier » où les équipes correspondantes de Lacapelle-Cabanac et de Montcuq se rencontreront en une partie amicale qui promet d'être des plus intéressantes.

Le soir, à 20 h. 30, sous la halle, le public est invité à se rendre au grand bal travesti; une musique des mieux choisies, avec Jazz, l'y attendra. Nous comptons sur le bon goût de nos gracieuses Montcuquoises pour transformer la salle en une vaste guirlande multicolore. Nous espérons aussi que les populations voisines ne resteront pas sourdes à nos appels; le meilleur accueil leur est réservé.

Pour donner plus d'attrait à ce bal, notre jeune société sportive réserve une grande surprise aux assistants; elle laisse à leur bonne générosité le soin de l'en récompenser.

Il y aura foule à la halle ce jour-là et rappelez-vous que c'est le 27 mars. Prix d'entrée : 3 francs. Les mamans accompagnant leurs filles auront l'entrée gratuite. — Le Comité.

St-Matré

Frappé de congestion. — Au moment où il faisait le tri de la correspondance au bureau de poste, un de nos facteurs, M. Pellissier, s'affaissa, frappé de congestion.

Un médecin de Montcuq, appelé aussitôt, put lui donner les premiers soins et prescrivit le repos complet. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Soturac

AVIS aux sinistrés. — Les personnes qui ont subi des dommages à leurs meubles, immeubles ou récoltes, lors de la crue du Lot, sont priées de vouloir bien venir s'inscrire à la mairie, de toute urgence, pour y fournir des renseignements précis sur les dégâts qui leur ont été causés.

Ces déclarations auront pour but de demander à l'Etat un secours qui serait ensuite réparti au profit des sinistrés, au prorata des pertes subies indépendamment des dégrèvements d'impôts qui pourront être accordés.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Union musicale Gourdonnaise. — Concert du 20 mars à 17 heures sur les allées de la République.

Programme

Marche Romaine (J. Clérico); Le camp des Braves, fantaisie (André); Soir d'été, rêverie (Marc Deimas); Onduleuse, Valse (Bajus); Praga, Allegro (Delbecq).

Pharmacie de service. — C'est la pharmacie Meulet qui assurera le service demain lundi 21.

Réunion mutualiste. — Jeudi dernier, 17 courant, les membres du Conseil d'administration de la mutualité scolaire de l'arrondissement de Gourdon se sont réunis à 10 heures du matin, à l'école publique des gar-

çons de notre ville à l'effet de voter pour 3 représentants à l'office des pupilles de la nation.

Un beau coup de fusil. — Notre sympathique compatriote M. Faure, instituteur à Gourdon, Vice-président de l'Union sportive et mari de Mme la Directrice de l'école primaire supérieure de jeunes filles a tué un beau solitaire pesant 100 kilos, à l'occasion d'une chasse organisée par notre intrépide lieutenant de louveterie, M. Dechézelle, de Gourdon.

L'animal est allé mourir dans le village de Lalbenque, près Gourdon. Nos félicitations bien sincères à l'adroit chasseur qui a débarrassé le pays d'un voisin désagréable et incommode.

Ecole primaire supérieure. — Les travaux de la nouvelle école primaire supérieure sont terminés et les bâtiments devront être reçus par M. Toulouse, architecte départemental.

Bal paré et masqué. — Un bal paré et masqué sera donné, par MM. les Commerçants, à l'occasion de la mi-carême, le samedi 26 mars.

On nous assure que cette sauterie, dont l'originalité égale la bonne tenue, est appelée à un grand succès. Les couturières sont sur les dents pour préparer les costumes en grand secret.

Nous lui souhaitons une pleine réussite.

Nos promenades. — Les arbres de nos diverses promenades reçoivent une sérieuse toilette.

Aux dires de beaucoup de promeneurs on va même un peu fort, car les beaux ombrages de notre pittoresque tour de ville vont souffrir de cette hécatombe de branchages.

Il serait préférable d'y procéder tous les 2 ou 3 ans, au lieu d'attendre 10 ans et de trop émonder à la fois. L'aspect serait moins lamentable.

Martel

Congrès des mutilés. — La section cantonale de la Fédération des mutilés, veuves et ascendants du Lot nous informe que son congrès annuel aura lieu à Martel, le 27 mars.

Tous les adhérents y sont convoqués. Le bureau cantonal n'a rien négligé pour que cette journée revête une importance que l'on n'a jamais connue dans notre région, en tant qu'il s'agit des victimes de la guerre. Il est assuré de la présence de plusieurs membres du bureau de Cahors, ainsi que notre camarade Viola, particulièrement qualifié pour la défense de leur cause.

Voici le programme de la journée : 8 h. 30, service religieux pour nos héros disparus.

10 heures, réunion à la mairie des délégués de l'Union fédérale, des membres du bureau cantonal et de tous ceux qui auraient quelques réclamations particulières à formuler.

11 h. 30, cortège de la mairie au monument des morts. Dépot d'une gerbe.

12 heures, déjeuner amical à l'hôtel Magné, dont le prix est fixé à 15 francs. Pour le déjeuner, se faire inscrire avant le 21 mars, chez M. Lacroix, négociant à Martel, ou chez le délégué de sa commune.

14 h. 30, à la mairie, réunion générale, au cours de laquelle prendront la parole tous les orateurs mandatés.

Marriage. — On nous annonce le prochain mariage de M. Elie Bonvily, fils de Mme et M. Bonvily, agriculteur à Martel, et de Mlle Irène Ortal, de Gourdon, près Montvalent. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Bétaillé

Transformation de l'arrêt en station. — A la suite de ses nombreuses et pressantes interventions, M. Bouat, Député, vient de recevoir de la Compagnie d'Orléans la lettre ci-après :

« Monsieur le Député, « Vous avez bien voulu attirer notre attention sur un vœu du Conseil Municipal de Bétaillé, tendant à obtenir la transformation de l'arrêt de ce nom en station.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître, Monsieur le Député, que l'examen de cette question nous a conduits à envisager la possibilité de donner satisfaction à cette demande en transformant l'arrêt de Bétaillé en station ouverte au service des voyageurs sans restriction et au trafic des marchandises à grande vitesse, dont le poids, par expédition, ne dépasse pas 500 kg., le poids individuel des colis n'excédant pas 100 kg., à condition, toutefois, que les intéressés s'engagent à prendre à leur charge la totalité de la dépense résultant de cette extension de service.

« Cette dépense est évaluée à 83.700 francs.

« Nous venons de communiquer nos propositions à la Municipalité intéressée qui les a acceptées et nous allons soumettre à l'Administration Supérieure le projet des installations nouvelles à réaliser.

« Veuillez agréer, etc... « Le chef de l'exploitation, « Baillargues ».

Salviac

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de notre estimé compatriote, M. Dentony Julien, propriétaire à Albeacagnac près Salviac; le défunt s'est éteint subitement, à l'âge de 64 ans; rien ne faisait prévoir une mort aussi prompte.

A sa famille, nos bien sincères condoléances.

Réparation à la grosse horloge. — Sous la direction de M. Hippolyte Baldy, bien connu, ainsi que son père décédé, par les travaux de grosse horlogerie et cela dans toute la région, l'horloge de la ville construite en 1844 a été entièrement revue. Il était, en effet, indispensable d'effectuer cette révision qui s'imposait en raison de l'irrégularité qui était devenue la règle commune.

Un bon point au Conseil municipal pour son initiative; mais nous voulons croire qu'il ne s'arrêtera pas là; le cadran blanchi par les pluies et les

intempéries doit être repeint. La population de Salviac espère qu'il lui sera donné satisfaction.

Dégagnac

Nouvelle période de critiques. — A en juger par une note que nous avons reçue et par les conversations entendues, le compte rendu que nous avons donné de la dernière séance du conseil municipal, n'a pas satisfait tout le monde.

Il est possible que le public aurait voulu une relation plus détaillée et plus complète de cette réunion. Mais nous ne pouvions, pour satisfaire sa curiosité, manquer à notre devoir de discrétion et aussi à la courtoisie, en publiant ce que nous avons appris sur la séance privée du conseil.

Que nombreux soient ceux qui, par des indiscrétions, savent ce qui y a été dit, nous en convenons; qu'ils s'étonnent de ce qui y a été fait, on le comprend; qu'ils persistent à vouloir connaître ce qu'on leur a toujours caché, au sujet d'une captation d'eau, on ne saurait en être surpris; qu'ils soient décidés à faire toutes diligences pour y parvenir, c'est leur droit.

Mais que certains veuillent employer un moyen radical conseillé par des juristes, c'est excessif, nous le déconseillons.

Si des... erreurs ont été commises, il faut les redresser et que tout soit fini.

Comment ? En revenant à pied d'œuvre et repartir SANS BIAISER.

Soulomès

Marriage. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Dardenne, de Cloup avec M. Delsabat, de Canfié.

Réparations. — La municipalité de Soulomès fait procéder à d'importantes réparations au presbytère.

Concorès

Comité de pêche fluviale. — Un nouveau Comité s'est créé dimanche dans notre commune. C'est le Comité de pêche fluviale. Et dès sa formation plus de 60 adhésions ont été recueillies. Le bureau a été formé de la façon suivante :

Président : M. Firmin Andurand, adjoint au maire;

Vice-Président : M. Jérôme Mourgués, propriétaire;

Secrétaire : M. Urbain Bazillou, Conseiller municipal;

Trésorier : M. Albert Bargues, propriétaire.

Ce Comité a pour but de défendre la pêche sur tout le territoire de la commune, de quelle nature qu'elle soit, à tout étranger à la commune pour une période de 10 ans à partir de ce jour. Cependant tout adhérent au Comité aura le droit de pêcher avec des amis même étrangers à la commune.

Des personnes chargées de faire respecter les propriétés riveraines et de veiller à ce qu'aucun emploi de toxique pour tuer le poisson ne se fasse ont été désignées et des pameartes défendant la diète pêche, posées.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cela car depuis février jusqu'à fin septembre, les étrangers viennent en foule pêcher soit truites, goujons, écrevisses... Et certains oublient qu'ils sont chez les autres.

Nos riverains en sont fatigués; ils veulent bien recevoir, mais simplement qui bon leur semble.

Il est également, fortement question de créer un Comité de chasse groupant plusieurs communiens et dans le même but. Nous reviendrons au moment voulu sur ce sujet.

Uzech

Accident mortel. — Sujet de temps en temps à de subtiles synopses, le jeune Paul Desplat était l'objet d'une surveillance active et continuelle. Un matin, sa mère s'absenta quelques secondes et le laissa seul près du foyer. Tout à coup Paul tomba la face en avant sur le feu. Lorsque la mère rentra, la tête du pauvre garçon était déjà toute carbonisée.

Le malheureux jeune homme a survécu 8 jours à ses atroces souffrances, donnant parfois quelque leur de connaissance.

La paroisse tout entière s'est associée au deuil de la famille.

St-Sozy

Trouvaile. — M. Verliac, propriétaire au Mas Rambert (Cne de Sozy) a trouvé le 12 mars, jour de foire, à St-Sozy, une jeune agnelle égarée, pesant environ 20 kilos. Cet honnête cultivateur s'est empressé d'en faire la déclaration à la mairie et il tient la bête à la disposition de son propriétaire.

Nous félicitons vivement M. Verliac de son acte de probité.

Dans les Postes. — Notre sympathique ami M. Adrien Treilles, facteur rural, vient de cesser définitivement son service après une longue carrière, toute de labeur et de probité, où il s'est acquis l'estime de l'unanimité des habitants.

Nous lui adressons nos vœux de longue et heureuse retraite. Son successeur, M. Louis Hébrard, vient de commencer son service le 11 mars. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à ce fonctionnaire dont on nous dit le plus grand bien.

Nécrologie. — On nous annonce le décès de M. Pierre Labroue, propriétaire à Mayrac, époux d'Hélène Las-coux, âgé de 84 ans.

Nous prions sa veuve et toute la famille d'agréer nos bien sincères condoléances.

Thédirac

Les sangliers. — Les sangliers pullulent toujours dans la région et dévorent les champs de topinambours, la seule récolte sur pied en ce moment.

Ces jours derniers plusieurs bons

chasseurs de la commune ont tué une laie qui portait cinq petits et pesait 80 kilos.

Nos félicitations à ces adroits chasseurs.

Chambre des Députés

Séance du 17 mars 1927

Le Président prononce l'éloge funèbre de M. le Comte de Launay, député de l'Aube, décédé, puis la Chambre continue la discussion du projet de loi sur les baux à ferme de longue durée.

Plusieurs orateurs présentent divers amendements et l'ensemble du projet de loi est voté à mains levées.

M. Sarraut, ministre de l'Intérieur, déclare que le Gouvernement déposera un projet ouvrant un crédit en faveur des victimes des inondations.

Séance du 18 mars 1927

La Chambre discute les interpellations de MM. Outrey et Cacin sur les affaires d'Indochine. M. Outrey indique que les accusations graves qui pèsent sur un administrateur, M. Sabatier.

M. Cacin s'élève contre des exécutions d'indigènes, M. Perrier, ministre des colonies et M. Varenne, gouverneur d'Indo-Chine, répondent aux interpellations en déclarant que les faits rapportés ne sont pas exacts, et que la campagne menée en Indo-Chine est faite contre lui-même. Il affirme que M. Sabatier est un administrateur consciencieux.

Un ordre du jour de confiance a été voté par 368 contre 28.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 20.

UN DOCTEUR TUE SA FEMME

D'Angoulême. — Le docteur Dapierre de Bardnac a tiré deux coups de revolver sur sa femme qui lui refusait de l'argent.

L'état de la blessée est désespéré.

VOYAGE DU ROI DE SUÈDE EN ESPAGNE

Le roi de Suède ira, dans le courant du mois d'avril, à Madrid où il passera deux jours.

L'ALLEMAGNE ET LES SOVIETS

L'ambassadeur d'Allemagne à Moscou a donné l'assurance à Litvinoff que l'Allemagne ne prendra aucune part à la constitution du front antirusse.

EN CHINE

On croit que les Cantons ont pris Jhing. Des bandes d'insurgés ont coupé la ligne ferrée de Shanghai à Nankin.

L'ITALIE ET LA YUGOSLAVIE

Le Gouvernement italien a informé l'Angleterre que la Yougoslavie prépare une invasion de l'Albanie par des bandes de comitatdji qui chercheraient à renverser le Gouvernement et il fait remarquer qu'en vertu du traité de Tirana, l'Italie ne pourra pas laisser attaquer l'Albanie.

MENACES DE GREVE DANS LA RUHR

Dans les mines de la Ruhr, on craint une grève, pour la fin du mois.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Félix SOULIÉ, institutrice; Madame et Monsieur Jean SOULIÉ, vétérinaire; Mademoiselle Louise SOULIÉ; Monsieur Pierre SOULIÉ; Madame Benoît SOULIÉ, de Boufarik; Madame et Monsieur ANDRAL et leurs enfants; Madame et Monsieur Gaston SOULIÉ et leurs enfants; Madame et Monsieur MATHIEU, d'Alger.

Les familles LAUZU, BOUYSSOU, COSTES, BESSAT, GUÉRIN, CLARET, BALAGARIE, PÉGOURIÉ, BONNAFOUS, VALADIE, VASSAL, BOUYSSIE ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Jacques-Félix SOULIÉ Médecin-Vétérinaire adjoint au maire Président du Syndicat des Vétérinaires du Lot leur époux, père, beau-père, neveu, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé à Cahors le 17 mars 1927, dans sa 64^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

HORLOGERIE - SUISSE

GRAND ASSORTIMENT d'Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie Orfèvrerie - Lunetterie Maison de confiance vendant le meilleur marché Achat d'or et d'argent, vieux dentiers ATELIER SPECIAL DE RÉPARATIONS Richard JAKUBOWSKI, Horloger-Bijoutier

COSTUMES GARÇONNETS sur mesures - Prix modérés S'adresser : M^{me} MONTAGNE 63, rue Nationale, CAHORS

Par ce temps de vie chère où la chaussure a subi pour sa part une hausse fabuleuse, il est bon d'en prendre soin et de faire exécuter les réparations par un bon ouvrier cordonnier et non un savetier quelconque. GABRIEL vous donnera satisfaction à tous les points de vue : Bonne construction, solidité, élégance et bas prix. GABRIEL, 14, Place des Petites Boutcheries. (Bonne attention au n°).

BELLE CHAMBRE à vendre S'adresser : Bureau du Journal

Un acheteur trompé

Un acheteur trompé est celui qui accepte un contre-façon alors qu'il a demandé un facon de Quintonine. Il y a là une tromperie à laquelle l'acheteur ne doit pas se prêter car il en est dupe. Aussi recommandons-nous d'exiger le mot Quintonine. Nous rappelons que la Quintonine est un extrait composé qui, versé dans du vin de table, donne un litre de délicieux fortifiant, complet, tonique et digestif. Son prix est des plus modiques et son recommandé l'essai à tous : 4 fr. 50 Pharmacie Orliac à Cahors.

T.S.F. L'AGREABLE L'UTILE

Regardez vos foyers ! Châmez les longues soirées d'hiver. Emuvellez vos amis de dancing, de théâtre, de concert, les meilleurs musiciens, les meilleurs confiseurs...

Pour une dépense relativement minime l'AUTO GARAGE ARTIGALAS met à votre disposition les postes les plus modernes les plus simples, les plus pratiques, les mieux compris.

ÉCRIREZ AUJOURD'HUI MÊME à M. ARTIGALAS 183, Boulevard Gambetta, CAHORS

NOTA. — Tous nos appareils sont strictement garantis et laissés gratuitement 15 jours à l'essai.

AVIS

Si vous voulez construire économiquement, bâtissez en grosses briques creuses. Vous obtiendrez une construction moins chère qu'avec les blocs ou agglomérés de ciment, de plus les briques étant cuites ont la propriété d'être d'excellents isolants de la chaleur, du froid et de l'humidité, tandis que le ciment on est un parfait conducteur.

Pour tous renseignements, s'adresser SCIERIE DE LA GARE, Avenue de la Petite-Vitesse, Cahors.

EVERITE

En vente chez : COUDERC-NOUAILLAC, 3, Avenue du Nord, à Cahors. — BLANC, aux Ormeaux, à Cahors. — SOULIE, à Touzac. — L. SERS, à Figeac. — ESTIVAL, Ancienne Maison LANGEAU, à St-Céré. — LAFON, à Cahors. — DULAURENT, à Puybrun. — MAYAUDON, à Gourdon. — COUDERC, à Martel.

MEUBLES

COMBOUSE FIHS 3, rue Maréchal-Joffre - CAHORS

CHAMBRES à coucher - SALLES à manger SIÈGES - GLACES - LITERIE Lavabos - Petits Meubles

Dépositaire des Sièges STELLA FABRICATION GARANTIE Prix Exceptionnels

AUX GOURMETS

Mme CONSTANT, propriétaire de l'Hôtel du Midi, rue Brives, à Cahors, prévient la clientèle que l'Hôtel du Midi, contrairement aux bruits qui ont couru, continue, comme par le passé, à prendre des pensionnaires et à faire banquets, repas de noces.

Prix modérés. Repas à partir de 6 francs, vin compris.

L'Hôtel du Midi se recommande, comme toujours, pour sa cuisine soignée et ses vins des côtes du Lot.

MOTOCYCLISTES, CYCLISTES !!!

Avant d'acheter une machine venez visiter mon Magasin. Vous y trouverez les premières marques Terrot, Alcyon, Peugeot, Diamant Française. Les meilleures machines, les meilleurs prix. Très bonnes occasions à enlever.

R. PRADIÉ, 18, boul. Gambetta

TRIN, MACHINES AGRICOLES AURILLAC demande ouvriers serruriers, mécanicien

A VENDRE Une FAUCHEUSE occasion Parfait état S'adresser : ALAUX, FONTANES (Lot)

FABRIQUE FILETS DE PÊCHE Filets en fil de lin CATALOGUE GRATUIT A. GILLET, AURILLAC (Cantal)

A PARIS La Maison des LOTOIS C'est la Brasserie-Restaurant « LE GALLO » 14 et 16, rue J.-J. Rousseau, 1^{er} Propriétaire : L. AMAGAT (Négociant de Figeac) Téléph. : Central 67-58

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, le lundi 14 mars, à 20 h. 30, sous la pré-

Au Printemps
CAHORS

Lundi 21 Mars 1927
GRANDE RECLAME

PARFUMERIE -- GANTERIE
Cravates -- Fleurs

PRIX EXCEPTIONNELS
R. C. 405

Bibliographie

LES ANNALES

Beethoven, dont on fête le centenaire, a les honneurs des *Annales*, avec trois articles de Camille Maclair, Henry Bordeaux et Georges Huismann. Lire dans ce même numéro, un conte inédit de Tancred Martel, les rubriques habituelles et si goûtées d'Yvonne Sarcey, de Henry Bidou, G. de Pawlowski, Gustave le Bon, Gérard Bauer, etc. Un supplément musical est joint à ce fascicule qu'on trouvera partout en vente : 1 fr.

Il faut maigrir

Sans avaler de drogues pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5^e jour. Ecr. à Mme GOURHAND, 98, boulevard Auguste-Blanqui, PARIS, qui a fait vou d'envoyer gratuitement cette simple et efficace feuille à suivre en secret. Un vrai miracle.

ON EN PARLE Partout de cette

nouvelle pomme de terre « l'Avalanche de Lecelles » qui a eu un succès monstrueux au concours agricole. Tout le monde en France doit la planter ; elle est longue, hâtive, chair jaune, farineuse ; le dble de la Marjolaine. Pour la faire connaître, acceptons commande à partir de 10 K. à raison de 2,50 le K. Des agents sont dem. Créat. sélection. **DESCARPENTERIES PÉTI** à LECELLES (Nord). Adr. les comm. au scé des Ventes : 85, r. de Maubeuge, Paris (10^e).

MANUFACTURE
DE PAPIERS PEINTS
ROCHEFORT
32, Avenue Pasteur
PARIS (XV^e)
Ver le direct du Fabricant
aux consommateurs
Papiers peints depuis
4 fr. 10 le rouleau
à dater du 1^{er} février
demandez l'ALBUM
DES NOUVEAUTÉS 1927
Envoi franco sur demande

AU TRAVAILLEUR
GRANDE MAISON
De CONFECTIONS et MESURES pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS
Maison A. CHABERT
67, BOULEVARD GAMBETTA, 67
(En face l'Hôtel des Ambassadeurs)
Préviens sa nombreuse Clientèle qu'elle vient de recevoir un Stock de Marchandises d'été. Ces Marchandises de Qualité irréprochable seront vendues à des prix défiant toute concurrence.
GRAND ASSORTIMENT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL, NOIR GARANTI INDESTRUCTIBLE
LINGERIE POUR HOMMES
Tous nos Imperméables des meilleures Marques sont garantis sur facture
LA MAISON est ouverte les DIMANCHES et JOURS DE FÊTES
toute la journée
Reg. Com. Cahors, N° 1661

Feuilleton du « Journal du Lot » 15

LE CANON DE LA RUE DE BERNE

PAR

Paul MONTFERRAND

VIII

Bien qu'elle soit brisée par la fatigue et meurtrie par la douleur, Yvonne Pierrard ne peut s'empêcher de sourire — l'espace d'un éclair — en voyant les deux irréconciliables ennemis assis sur le même banc et en constatant la peine que chacun d'eux s'est visiblement donnée pour éblouir l'autre par le faste de son équipage.

Le père Roget qui l'a aperçue se lève, la salue non sans noblesse et vient à elle.

— Mademoiselle, dit-il, comme j'allais partir, le facteur est arrivé et m'a remis une grosse lettre qui arrive d'Égypte. J'ai cru devoir vous l'apporter.

— Vous avez bien fait, je vous remercie, dit Yvonne Pierrard, en saisissant l'enveloppe que lui tend le vieil homme qui l'accompagne jusqu'au banc sur lequel elle prend place après avoir répondu au salut respectueux de François et à l'inclination un peu condescendante de la tête casquée de violettes de Parme.

Papiers peints
GLATIGNY

Vente directe au public depuis 0,85 le rouleau
Album Nouveautés 1927
plus de 600 échant. différents
Envoi franco sur demande
PEINTURES à l'huile de lin
toutes nuances
par 5 kg. 4 fr. 95 le kg.
expéd. fco gare cont. mandat
postal 5 kg. 29 fr. 95
10 kg. 58 fr. 95
107, rue Beaubourg
PARIS (3^e)

GARANTI 30 fr. par jour

travail facile, agréable, deux sexes. Ville et campagne, sans quitter emploi. Ecr. E. H. PAM, Av. Chandon, GENEVILLIERS, Seine. Joindre un timbre pour la réponse.

ETUDE

M^r Charles AUBERTIN
NOTAIRE
117, Boulevard Gambetta, Cahors

VENTE

FONDS DE COMMERCE

Deuxième publication

Suivant contrat passé devant Maître AUBERTIN, notaire à Cahors, le 27 décembre 1926, Monsieur Paul MARABELLE et Madame Maria AUDION, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, rue Clemenceau, n° 14, ont vendu à Monsieur Antonin DELPON et Madame Augustine DELFOUR, son épouse, demeurant à Cahors, rue Fondue-Haute, n° 8, le **fonds de Commerce de Restaurant et Café** portant l'enseigne « Restaurant de Douelle », qu'ils exploitaient à Cahors, rue Clemenceau n° 14, comprenant l'achalandage, matériel et clientèle. Domicile est élu pour les oppositions en l'Etude de Maître AUBERTIN, notaire à Cahors.

Publication de cette vente a été faite dans le Bulletin annexé du « Journal Officiel » du 26 janvier 1927.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers des vendeurs devront pour conserver leurs droits faire opposition au paiement du prix entre les mains du notaire au domicile sus-indiqué, dans les dix jours au plus tard à dater de la présente insertion.

Pour second avis :
AUBERTIN,
Notaire.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

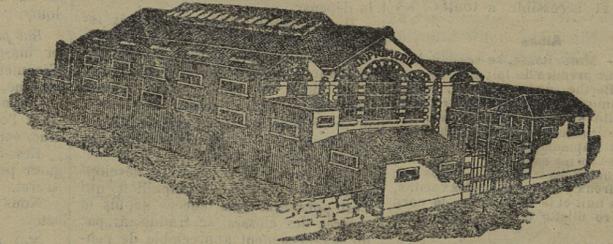
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisso

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 14 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de **PHOSPHIODE GARNAL** renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La **PHOSPHIODE GARNAL** fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la **PHOSPHIODE GARNAL** est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la **PHOSPHIODE GARNAL**, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

M. André Duchâtel confirme qu'il a reçu le câble et la longue note que sa secrétaire lui a adressés pour le mettre au courant du vol ainsi que des circonstances qui l'ont entouré.

S'il fait assez allègrement le sacrifice de la disparition des sommes en billets et des valeurs que contenait le coffre, sommes et valeurs dont il joint un inventaire approximatif, il ne dissimule point la douleur que lui cause la disparition des plans de son canon et des documents techniques qui les accompagnaient.

« C'est un coup très rude qui m'est porté là, écrit-il, Je ne puis me résigner encore à admettre que j'ai consacré plusieurs années de ma vie à méditer sur ce canon, plusieurs mois à travailler avec acharnement à le réaliser, pour qu'il serve à quelque puissance étrangère au bénéfice de qui il m'a été dérobé et qui, peut-être, un jour le tournera contre nos soldats.

« Certes, je ne suis pas tout à fait incapable d'en imaginer un second, de doter mon pays d'un autre engin qui remplacera celui-là ; mais encore une fois, je suis affligé et révolté à un point que je ne saurais exprimer d'avoir travaillé pour l'étranger.

« Ceci dit, je voudrais que vous sachiez qu'en ces jours, j'ai beaucoup pensé à vous, Pierrard, j'ai imaginé quel avait dû être votre émoi lorsque vous aviez vu ce mur percé, ce coffre éventré ! Que de chagrin vous avez dû éprouver ! Que de soucis vous avez dû vous faire ! Et toutes ces opéra-

tions de police auxquelles vous avez été forcée d'assister ! Et toutes ces questions auxquelles il a fallu que vous répondiez — en attendant de comparaître à l'instruction ou recommencera votre calvaire !

« Je vous répète ici ce que j'ai cru devoir vous télégraphier. Ce malheur est irréparable. Personne ne retrouvera mes plans, j'en ai la certitude. Les retrouverait-on que le gouvernement français, autorisé très justement à supposer qu'ils ont été copiés, ne pourrait les utiliser. Quant au voleur, il a trop bien préparé, trop bien réalisé son affaire pour se laisser prendre. Il est loin.

« Donc, sous les réserves que vous avez lues plus haut, raisons notre deuil de ce que nous avons perdu. Et vous, Pierrard, encore une fois, ne prenez pas trop à cœur cette affaire dont vous ne pouvez être émue qu'en raison de l'attachement que vous m'avez témoigné depuis que vous êtes ma collaboratrice, mais qui, en somme, ne vous touche point directement.

« Soyez calme. Ne vous laissez pas impressionner par l'appareil de la police et celui de la justice.

« D'ailleurs vous serez bientôt déchargée du soin de me représenter devant l'une et l'autre puisque je m'embarque dans quelques jours pour la France.

« Alors, je pourrai de vive voix, vous remercier mieux que je ne saurais le faire ici, d'un dévouement dont je n'ignore pas le prix. »

Yvonne Pierrard n'a pas pu sans une émotion très vive la lettre de M. André Duchâtel.

Elle prend connaissance de l'inventaire, dressé par l'ingénieur, de ce que, d'après ses souvenirs, renfermait le coffre-fort et place ces différents papiers dans son sac à main.

Puis elle regarde autour d'elle.

Son attention est attirée par un homme barbu, extrêmement négligé en sa tenue, qui coiffé d'un chapeau melon à peu près semblable à celui du père Roget et serrant sous son bras une serviette de cuir, se coule timidement le long de la paroi faisant face aux fenêtres.

C'est M. Chaplard en personne qui se rend à son bureau où il va commencer l'instruction de l'affaire de la rue de Berne !

Un quart d'heure s'écoule. La porte du cabinet s'ouvre de l'intérieur. Le greffier du juge, jeune homme livide, aux paupières enflammées, paraît.

Il dit quelques mots et remet un petit papier à un garde. Celui-ci s'approche du banc sur lequel la jeune fille et ses trois compagnons sont assis.

Vous êtes convoqués par M. Chaplard, juge d'instruction, pour témoigner dans l'affaire du vol de la rue de Berne ? demande-t-il.

Oui, monsieur l'officier, répond d'une voix forte le père Roget qui donne délibérément du galon — et de l'épaulette — au militaire et ajoute avec un indéchiffrable accent de fierté :

— Nous sommes les témoins !

Le garde consulte le papier qu'il tient en main, fait l'appel des quatre noms portés dessus :

— C'est parfait, dit-il. Attendez. Je viendrai vous chercher au fur et à mesure que M. le juge vous appellera.

Près d'une demi-heure se passe encore. Enfin, la porte du bureau s'ouvre de nouveau pour laisser voir le jeune homme livide. Le garde se précipite vers lui, prend ses ordres, s'approche du banc :

— Madame veuve Peyronnet, dit-il, voulez-vous entrer.

La grosse dame se lève.

Très impressionnée à l'idée de comparaître devant un magistrat, mais sachant que son ennemi a les regards fixés sur elle, que la moindre défaillance, le moindre trouble, comblerait d'aise celui qu'elle hait et méprise, elle se raidit et c'est d'une allure semblable à celle que les comédiennes des théâtres de banlieue prêtent aux princesses, aux reines, aux impératrices, qu'elle pénètre chez M. Chaplard.

— Pff, siffle le père Roget avec dédain.

« Elle ne fera pas tant sa fière quand elle sortira du bureau non plus comme témoin, mais, entre deux municipaux et menottes aux mains, comme inculpée, comme complice de son Gustave Fiquémont !

— Père, murmure François, je t'en supplie ! Ne parle pas comme cela ici.

— D'abord, pourquoi l'a-t-on fait passer en premier ? Pourrais-tu me l'expliquer, toi ?

« Ou c'est du favoritisme, et je ne l'admets pas en République, régime sous lequel tous les citoyens sont égaux devant la loi, ou, alors, c'est que la Justice la sait coupable.

« Dans ce cas, je m'incline.

« D'ailleurs, je m'expliquerai avec M. le juge quand il m'appellera. Et l'on verra ce qui se passera !

« Comme je dis toujours : « Un homme averti en vaut deux ! »

« Quant à toi, tu peux continuer à soutenir cette femme contre ton père. Chacun son sale goût ! Mais ne m'adresse plus la parole. »

Ayant dit, il tire un journal de sa poche et se met à le lire...

...Et bien, contrairement à l'espoir que nourrissait le père Roget, la veuve Peyronnet n'a pas les menottes aux mains et nul « municipal » ne l'accompagne lorsqu'elle sort du bureau de M. Chaplard.

Un peu plus rouge que de coutume, peut-être, mais portant haut sa tête parée de tendres corolles mauves, elle traverse le couloir de son même pas de reine et vient se rasseoir.

— M. le Juge s'est montré tout à fait charmant avec moi, dit-elle très haut au garde qui, lui aussi, a traversé le couloir pour venir prier François Roget d'aller faire sa déposition.

(A suivre).